

Mangroves : Quels indicateurs pour la directive cadre sur l'eau ?

Dossier de la rédaction de H2o
June 2016

Comment prendre en compte les mangroves de Guyane, de Guadeloupe, de Martinique et de Mayotte dans le cadre de l'évaluation de l'état écologique des masses d'eau littorales pour la directive cadre sur l'eau (DCE) ? À quelles pressions anthropiques sont-elles soumises localement, comment y répondent-elles ? Quels descripteurs faut-il suivre pour appréhender leur état de santé ? Missionnée par l'ONEMA pour répondre à ces questions, le groupe de travail DCE Mangroves s'est réuni pour initier les réflexions sur le sujet.

À Rencontres de l'ONEMA n° 38